

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation : STAGE niveau 2	Niveau d'études : A
Intitulé du cours : STAGE niveau 2	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 220 périodes	Code : N°UF 660

DESCRIPTION
<p>Prérequis :</p> <p>L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ en communication et service à la clientèle, face à des situations de communication avec la clientèle d'une entreprise de services, <ul style="list-style-type: none"> ◆ de produire des messages oraux et/ou écrits appropriés à la situation de communication : <ul style="list-style-type: none"> – mettre en oeuvre dans le contexte de la production de services à la clientèle les comportements suivants : <ul style="list-style-type: none"> – saluer, se présenter avec aisance ; – solliciter et favoriser la communication ; – adapter ses attitudes et son langage verbal au contexte de l'accueil ; ◆ identifier le contexte de la communication et choisir le ton, la formulation, le vocabulaire les mieux adaptés en faisant preuve : <ul style="list-style-type: none"> – de clarté et de précision dans l'expression, – de sollicitude et de respect dans la communication ; ➤ en assistant pharmaceutico-technique stage-niveau 1, au travers de son cahier de stage, de ses échanges avec le chargé de cours qui le supervise et/ou du rapport du maître de stage, <ul style="list-style-type: none"> • dans une situation concrète de réception d'une commande, <ul style="list-style-type: none"> – de procéder à sa vérification – de relever les manquements (altération de conditionnement, manquants,...) et de gérer ceux-ci ; – de stocker les produits reçus selon les usages réglementaires et l'organisation de l'officine ; – de signaler au maître de stage tout problème relevé ; – de vérifier l'adéquation de la commande avec le stock informatique ; • dans une situation concrète de préparation galénique courante, <ul style="list-style-type: none"> – d'identifier les produits entrant dans la préparation ; – de préparer ces produits ; – de réaliser la fiche de pesée ; – de rédiger le protocole opératoire ; – de réaliser la préparation ; – de vérifier après réalisation ses produits, ses pesées et l'aspect général de la préparation – de remettre en place les produits utilisés ; – de nettoyer et de ranger son matériel ;

- **en pharmacie – niveau 1,**
 - ◆ d'indiquer, de justifier et d'illustrer :
 - l'usage thérapeutique de spécialités et de produits chimiques courants,
 - l'implication de différents modes d'administration dans la vitesse d'action du médicament ou du produit chimique,
 - les principes généraux du devenir du médicament dans l'organisme,
 - les composants de la ration alimentaire équilibrée aux différentes étapes de la vie ;
 - ◆ d'identifier les signes conventionnels d'une ordonnance ;
 - ◆ d'étiqueter des préparations magistrales en ayant la liste des toxiques à disposition ;
 - ◆ de traduire en langage courant des termes médicaux et pharmaceutiques les plus utilisés et inversement ;
- **en galénique – niveau 1,** dans le respect des règles de déontologie et d'hygiène, à partir d'un cas concret usuel proposé par le chargé de cours,
 - ◆ de réaliser une préparation pharmaceutique de base en respectant les lignes directrices des Bonnes Pratiques de Préparations de Médicaments en Officine ;
 - ◆ de mettre en oeuvre des techniques élémentaires nécessaires aux méthodes de dosage gravimétriques et volumétriques dans la préparation du médicament demandé ;
 - ◆ de dégager les conditions de délivrance de la préparation demandée ;
 - ◆ de poser une réflexion éthique témoignant d'une prise de distance par rapport à l'exercice de la profession.

Objectifs :

L'unité de formation vise par une mise en situation professionnelle, à permettre à l'étudiant, sous la surveillance effective de son maître de stage, de mettre en oeuvre les différentes facettes du métier d'assistant pharmaceutico-technique à savoir :

- ◆ gérer les contacts avec la clientèle ;
- ◆ vérifier la cohérence et la conformité réglementaire d'une prescription ;
- ◆ répondre dans les limites définies par le pharmacien à la demande d'un médicament soumis ou non à prescription ;
- ◆ tarifier les prescriptions (spécialités et préparations magistrales) suivant la réglementation en vigueur ;
- ◆ délivrer des dispositifs médicaux (compresses, seringues, aérosols, sondes, poches, tests, ...) ;
- ◆ rendre compte d'opérations effectuées ;
- ◆ rechercher des informations à partir de documentation mise à sa disposition en officine.

Contenu du cours :

L'étudiant sera capable, en tenant compte de l'organisation de l'officine et sous la supervision effective du maître de stage :

- ◆ d'utiliser les outils techniques de l'écoute et du dialogue pour entrer en contact avec la clientèle (y compris les règles de courtoisie) ;
- ◆ de poser les limites de sa fonction notamment en consultant si nécessaire son maître de stage ;
- ◆ de déchiffrer une prescription de façon correcte et de vérifier que celle-ci est conforme à la législation en vigueur et aux règles de remboursement ;
- ◆ de rechercher des informations dans la documentation mise à sa disposition en officine ;
- ◆ de référencer un document et d'établir une fiche technique ou bibliographique ;
- ◆ de délivrer tout produit au comptoir en utilisant l'environnement informatique ;
- ◆ d'identifier les formes galéniques des spécialités et des produits magistraux et d'appliquer ses connaissances pharmacologiques ;
- ◆ d'identifier les différentes catégories d'assurés et d'adapter la tarification en fonction du statut d'assurabilité du patient ;
- ◆ d'encaisser un paiement et d'établir les reçus légaux ;
- ◆ d'identifier les dispositifs médicaux courants, leurs caractéristiques, leurs usages et leurs modes d'utilisation ;
- ◆ de rédiger un journalier et un dossier documentaire (cahier de stage) rendant compte de ses activités, des difficultés rencontrées et des solutions apportées notamment quant au degré d'urgence des messages à transmettre et de leur structuration.

Statut du cours : Obligatoire

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme Hautecler

MODES D'EVALUATION

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, sous la surveillance de son maître de stage, au travers de son cahier de stage, de ses échanges avec le chargé de cours qui le supervise et/ou du rapport de son maître de stage :

- ◆ d'accueillir et d'écouter le patient ;
- ◆ de vérifier si la demande du patient est conforme à la réglementation ;
- ◆ de vérifier la validité d'une ordonnance ;
- ◆ de délivrer correctement les médicaments demandés ou prescrits ;
- ◆ d'encaisser le prix correct ;
- ◆ de rendre compte de son travail et de ses difficultés ;
- ◆ d'identifier et d'appliquer les limites de sa fonction ;
- ◆ d'utiliser à bon escient la documentation mise à sa disposition en officine.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- ◆ de son sens d'initiative ;
- ◆ de sa capacité à évaluer et à réajuster son travail ;
- ◆ de sa perception de ses limites.